

Les discussions qui ont été entreprises tout récemment concernant l'avenir des programmes «Perspectives-Jeunesse» et d'initiatives locales sont encore au stade préliminaire. En effet, ces négociations sont présentement en cours entre le secrétariat d'État et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Malheureusement les réponses que recherche l'honorable député ne sont pas encore disponibles, car aucune entente n'a été conclue jusqu'à présent.

En ce qui a trait à la question qui se pose présentement sur le destin du programme «Perspectives-Jeunesse», j'en ai traité avec le secrétaire d'État (M. Faulkner), et il m'a informé qu'il serait enchanté de connaître les observations des députés ainsi que du public canadien en général. Le ministre a toujours été disposé à connaître les opinions des députés, et il invite tous les députés désireux de contribuer à l'amélioration du programme à les lui faire connaî-

Ajournement

tre. Le ministre m'a aussi fait remarquer qu'il avait reçu de nombreuses recommandations au sujet du programme provenant de conseils de planification sociale, d'associations de tous genres, ainsi que d'agences, membres du Conseil canadien de développement social. Le gouvernement étudie présentement toutes les suggestions et appréciera naturellement tous les conseils qui lui seront donnés.

Je reconnais, après avoir écouté mon honorable ami, que sa question porte sur des critères. Je ne suis malheureusement pas en mesure de donner une réponse complète, mais je puis l'assurer que cette question m'intéresse et que j'essaierai de l'approfondir. J'admets que ma réponse n'est pas tout à fait satisfaisante, mais j'espère que je saurai combler cette lacune au cours des prochains jours.

● (2220)

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 22.)
